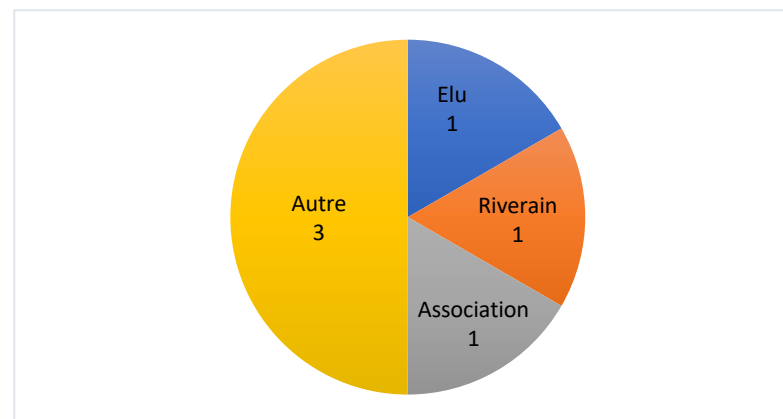


CONTRIBUTIONS SUR LE REGISTRE NUMERIQUE
POUR LE DEPARTEMENT DU TERRITOIRE-DE-BELFORT

- 6 CONTRIBUTEURS SOIT 0,61% DES CONTRIBUTEURS.



- COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS

Conformément aux dispositions RGPD, l'ensemble des commentaires et propositions formulées par les contributeurs sont anonymisées.

Les institutions des contributeurs ayant souhaité ne pas être publiées, sont également anonymisées.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
24/11/2020 13h11		Bilans de campagnes : ce qui a été réalisé versus le programme initial	Les données météorologiques, c'est déjà fait, c'est un impératif pour les certiphyto décideurs et applicateurs. Cette proposition pose la question de la bonne application des produits phytosanitaires chez RESEAU et du respect des Fiches techniques des produits.	
25/11/2020 10h11		Une remarque : excellent document d'information que votre plaquette "LE RÉSEAU FERRÉ NATIONAL ET LA MAÎTRISE DE LA VÉGÉTATION. Félicitation pour votre volonté d'information. Une question : l'existence d'une ligne ferroviaire continue est, on le sait, perturbatrice pour le passage de la faune. Constate-t-on une influence sur la végétation de part et d'autre de la ligne ?		Faire un rapport annuel diffusé lors de la réunion sur les progrès réalisés dans le traitement phytosanitaire des voies

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
11/01/2021 08h01	<p>La moitié du réseau ferré est en surplomb des terrains limitrophes. Les voies qui sont en surplomb présentent des risques supérieurs de dispersion hors de l'emprise SNCF. Les distances de dérives soient très largement supérieures à celles des terrains plats.</p> <p>Aucun engagement n'est pris pour que les eaux de ruissellement ne soient pas déversées avec des substances dans les parcelles voisines.</p> <p>Ne pas traiter les abords des voies par pulvérisation dès lors qu'une limite d'habitation (parcellaire) se trouve à moins de 10 mètres de la limite foncière de SNCF Réseau.</p> <p>Zéro traitement sur voisinage de zones de captage.</p> <p>Il ne faut pas se limiter au sel glyphosate mais en bannir tous les pesticides. Idem pour les produits de biocontrôle.</p> <p>Appliquer l'entretien écologique jardiné et mettre en oeuvre les Solutions fondées sur la Nature.</p> <p>Développer et adopter des techniques alternatives et abandonner l'usage des phytosanitaires.</p>			